

PLATEFORME NATIONALE

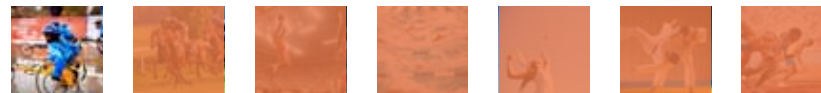
Contre la manipulation des compétitions sportives

RAPPORT ANNUEL

2017



Structure



Groupe de pilotage

Le groupe de pilotage prépare les réunions de la Plateforme nationale (deux fois par an), discute des nouvelles évolutions, initiatives et tendances, partage les informations, élabore le rapport annuel et établit le suivi du plan d'action. (Art. 3 du règlement interne).

Composition : SPF Justice – trois ministères communautaires des Sports – Police fédérale



Conseil général

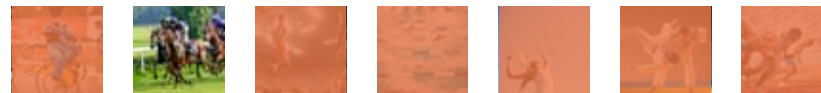
Après concertation, il a été convenu que la présidence de la réunion générale de la PN serait exercée à tour de rôle, ce qui permet de répartir non seulement la charge de travail mais également la charge financière. Cela incite aussi les partenaires à prendre des initiatives supplémentaires et à formuler des propositions lors de la préparation de leur présidence.

Composition :

- › Parquet fédéral
- › Commission des jeux de hasard (CJH)
- › Loterie nationale
- › Vlaamse sportfederatie (VSF)
- › Association Interfédérale du Sport Francophone (AISF)
- › Comité Olympique belge (COIB)
- › Union royale belge des sociétés de football association (URBSFA)
- › Fédération royale belge de basketball (FRBB)
- › Fédération royale belge de tennis (FRBT)
- › Comité paralympique belge (CPB)



Historique



Le phénomène des matchs arrangés ou match fixing (match truqué) a pris une importance considérable ces dernières années, et il se profile comme l'un des plus grands défis à venir pour l'intégrité du sport. Le phénomène connaît entre temps de nombreuses ramifications au travers des pays et des sports et entraîne des risques subséquents avec lui, tels que :

- › les paris liés au sport, et les paris illégaux en particulier ;
- › l'évasion fiscale et la fraude fiscale au sein de la branche sportive ;
- › le blanchiment en relation avec le secteur sportif.

Un match arrangé est une infraction grave à l'ordre judiciaire, étant donné qu'il peut aller de pair avec des situations dans lesquelles la criminalité organisée, par la corruption, la menace et/ou la violence, peut inciter les joueurs et les officiels à manipuler les matchs pour en retirer un avantage financier.

Pour prévenir, détecter et sanctionner adéquatement le phénomène, une approche intégrale et intégrée est requise de la part des acteurs en ce domaine, plus précisément l'autorité fédérale, les communautés, les partenaires de recherche, le régulateur des jeux de hasard et le secteur sportif.

La Task Force "Concertation des signaux" déjà existante a établi les fondations pour une relation de confiance nécessaire entre les partenaires. Pour ce faire, une plateforme a été proposée aux partenaires permanents et, en fonction des circonstances, aux divers partenaires internes et externes (Commission des jeux de hasard, LO CTIF, fédération sportive et police Locale).



De par le nombre croissant des enquêtes qui concernent la corruption sportive au sens large, le besoin d'une position d'information efficace de toutes les parties prenantes a grandi, de sorte que davantage de signaux soient détectés, davantage de signaux aboutissent à temps via les bons canaux aux bonnes parties prenantes et que les réponses les plus adaptées puissent être proposées pour combattre les matchs truqués.

Ce phénomène est aussi apparu au premier rang au niveau international. Après divers scandales de par le monde, INTERPOL a compris l'urgence de la problématique et a créé en 2009 une Match Fixing Task Force, composée d'experts nationaux, pour échanger ensemble des idées sur les modus operandi et les bonnes pratiques.

En 2014, EUROPOL a lancé l'AP Sports Corruption. Il s'agit d'un « Analytical Project » dans le cadre du SOCA (Serious Organised Crime).

La Convention du Conseil de l'Europe sur la manipulation de compétitions sportives a été publiée en 2014 encourageant les pays membres à former une plateforme nationale pour lutter contre la manipulations dans les compétitions sportives.

Déroulement chronologique

2010

- › Anticipant de nouvelles affaires potentielles de corruption dans le football après l'affaire Yé, les Ministres de la Justice et de l'Intérieur, le Collège des Procureurs généraux et le Commissaire Général de la police fédérale ont décidé en 2010 de créer le point de contact fraude dans le football.
- › En même temps, un coordinateur national fraude dans le football a été mis en place dans le giron du Parquet Fédéral et de la police fédérale. Cette 'mini plateforme' a été le précurseur de la Plateforme Nationale actuelle.

2014

- › Dans le cadre du Conseil de l'Europe, une Convention sur la manipulation de compétitions sportives a été rédigée, connue comme la Convention de Macolin, qui stipule à l'art. 13 que "chaque partie identifie une plateforme nationale chargée de traiter de la manipulation de compétitions sportives".

2016

- › DJSOC/OCRC était l'hôte du huitième Interpol Match-fixing task force meeting en avril 2016, suivi d'un Partnership Development Meeting facilité par Interpol et le COI. Celui-ci a réuni pour la première fois toutes les parties prenantes autour de la table pour soulever la problématique.
- › DJSOC/OCRC a trouvé suffisamment de soutien auprès de ses partenaires de discussion et une première réunion s'est tenue à la PolFed le 29 juin.
- › Le 29 novembre 2016, le Ministre Muyters a signé pour la Belgique IA «Convention du Conseil de l'Europe sur la manipulation de compétitions sportives» à Budapest.
- › La réunion de la PN est organisée à tour de rôle par les partenaires. Après les premières rencontres (29/06/16 Police Fédérale et 4/10/16 Sport Vlaanderen), la PN a été officialisée par la signature de la déclaration d'intention le 16/12/16 au SPF Justice.

2017

- › La première réunion PN a été organisée en 2017 par la Fédération Wallonie-Bruxelles Sport-ADEPS, suivie par une réunion à Eupen le 23/06 dont le Ministère de la Communauté germanophone était l'hôte.
- › La dernière réunion s'est tenue au COIB le 25/10.

Objectif



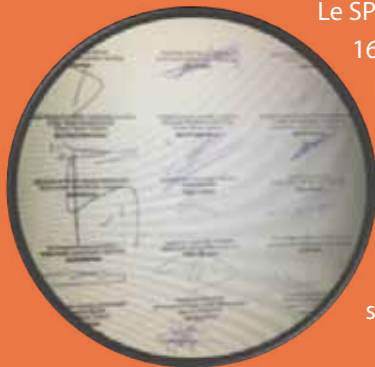
La plateforme poursuit trois buts : prévention – détection - répression.
La plateforme est la première réunion effective générale commune de personnes du secteur sportif, des autorités, ONG, etc. Elle offre un forum pour échanger des idées sur la prévention, la détection de comportement problématique et comment intervenir au mieux de manière répressive au sein de la fédération ou au pénal. Les rencontres apprennent aux membres les initiatives de chacun, notamment sur le plan de la prévention, de la prise de conscience de la détection et la pénalisation (disciplinaire ou pénale). Des codes déontologiques ont ainsi été rédigés et échangés.

La coopération intégrale et intégrée se déroule entre la police fédérale et locale mais aussi entre la police intégrée et ses partenaires dans la chaîne de sécurité.

La plateforme contribue à la construction d'un rapport de confiance au niveau opérationnel dans le domaine des affaires de fraude sportive. Il est important, pour les intéressés, de bien connaître leurs interlocuteurs dans le but de mieux travailler ensemble (plus de coopération structurelle pour arriver à un meilleur échange) et d'intensifier la coopération via des moments de concertation.

La plateforme contribue à mettre à disposition des informations concernant les leçons tirées (best practices) des incidents pour les partenaires d'un même secteur pour leur permettre de s'armer contre la menace actuelle, par analogie avec le travail de cyber-prévention dans le PNS.

Déclaration d'intention



Le SPF Justice a ouvert ses portes le 16 décembre 2016 pour la deuxième rencontre de la Plateforme Nationale lors de laquelle la « déclaration d'intention Plateforme Nationale » a été signée par tous les partenaires.

En signant la déclaration d'intention, les participants à la plateforme nationale ont signifié officiellement leur coopération.

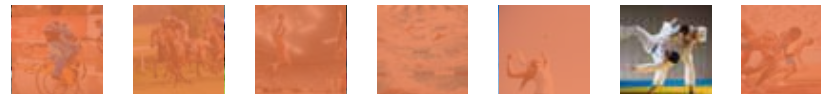
Ministères :

- › Justice
- › Intérieur
- › Trois SPF Sport (matière communautaire)
- › Parquet fédéral
- › Police fédérale DJSOC/OCRC/ fraude sportive
- › Commission des jeux de hasard
- › Loterie nationale

Fédérations sportives :

- › Fédération de football belge
- › Fédération de tennis belge
- › Fédération de basket-ball belge
- › Fédération de cyclisme belge
- › Groupement des syndicats de sportifs professionnels et non-professionnels
- › COIB
- › Comité paralympique
- › Association interfédérale du Sport francophone
- › Vlaamse sportfederatie

Réalisations



Réalisations concrètes :

- › Déclaration d'intention
- › Texte Web PFN sur chaque site des partenaires participants
- › Règlement d'ordre intérieur avec les modalités de fonctionnement de la PN
- › Plan d'action matchs truqués avec suivi
- › Communiqué de presse simultanément diffusé par les partenaires à la PN
- › Mise en ligne www.sportfraude.be

En été 2017, la PN a sérieusement démontré son activité de renforcement de réseau et l'implication de ses partenaires.

Après le constat, dans le cadre d'une série de tournois, de plusieurs problèmes concrets de fraude supposée, tant la fédération sportive, les directeurs de tournoi, l'arbitre principal, le Procureur du Roi, les PJF que la zone de Police locale se sont réunis pour parler de la problématique ainsi que d'un plan d'approche (administratif et/ou judiciaire). Un vade-mecum Match Fixing a été rédigé à la demande de plusieurs partenaires.

International



Le réseau créé marque aussi un but au niveau international. Il est considéré comme exemplaire. DJSOC a été invité par le Conseil de l'Europe en tant que membre fondateur du Groupe de Copenhague, en abrégé GoC. La participation au Groupe de Copenhague a également renforcé le réseau national. De nouveaux modes opératoires, législations, réglementations peuvent être rapidement partagés et diffusés parmi les membres de la PN.

D'autres partenaires de la PN belge sont également actifs sur le plan international et, ici aussi, les informations sont facilement partagées.

La structure, le fonctionnement et les objectifs de la plateforme nationale belge ont été explicités à la demande des autorités allemandes et roumaines. La plateforme nationale hongroise va reprendre notre structure.

DJSOC a organisé, avec le Conseil de l'Europe, le meeting du Groupe de Copenhague à Bruges les 4 et 5 décembre 2017.

Le groupe initial de sept pays va être élargi cette fois à 20 pays participants et ces pays qui rejoignent le groupe pourront apprendre de l'expérience des pays fondateurs qui ont déjà créé une plateforme nationale.

Notes

--	--	--	--	--	--	--

Point de contact

Toute personne constatant des faits pouvant laisser penser qu'une compétition a été (ou va être) manipulée est invitée à le signaler via cette page. L'anonymat est garanti.

<http://fraudesportive.be/>

Membres du comité de pilotage de la plateforme nationale

Police Fédérale : Guy Goudesone - Guy.Goudesone@police.belgium.eu

SPF Justice : Jean-Sébastien Jamart (Fr) / Nele Fraeyman (NI) – Jean-Sebastien.Jamart@just.fgov.be / Nele.Fraeyman@just.fgov.be

Sport Vlaanderen: Jord Vandenhoudt – jord.vandenhoudt@sport.vlaanderen

ADEPS: Marc Xhonneux – marc.xhonneux@cfwb.be

Ministerium der Deutschsprachigen Gemeinschaft (Ostbelgien):

Kurt Rathmes – kurt.rathmes@dgov.be

